



## visa et permis de conduire

Par **chriskhaled**, le **26/03/2011** à **12:28**

bonjour

voila je m'explique

mon mari est tunisien est a eu son visa la semaine derniere, il pourrait me rejoindre mais il est en train de passer son permis de conduire!

il a rater deja 2 fois

je sais que pour qu'en france son permis soit validé il faut qu'il le reussises avant son 1er titre de sejour!

LE titre de sejour c'est l'ofii qui le donne 3 mois apres l'arrivé en france moyennemet 340 euro de timbre

mais voila est ce qu'il peut venir en france passer 2 semaines puis repartir en tunisie pour repasser son permis avant d'avoir le titre de sejour??

merci pour vos reponses

Par **Domil**, le **26/03/2011** à **12:30**

oui, tant que son visa est valide ET qu'il permer d'entrer et sortir de France autant qu'on veut (ça dépend du visa donc)

Par **chriskhaled**, le **26/03/2011** à **12:33**

il a un visa regroupement familiale

donc quand on parle du 1er titre de sejour c'est bien 3 mois apres l'arrivé en france?? ce n'est pas quand il arrive en france??

durant ses 3 mois il peut donc retourner en tunisie et passer son permis de conduire ?

Par **Domil**, le **26/03/2011** à **12:44**

je ne sais pas si le visa de regroupement familial permet d'entrer et de sortir de France.  
Par contre, il a une durée de validité, il peut rester en Tunisie tant que son visa est valable

Par **chriskhaled**, le **26/03/2011** à **12:47**

merci pour tes réponses mais mon mari vient de me joindre

il a réussi son permis à la 3<sup>ème</sup> fois

je préfère me préparer au pire!!!

je suis très contente !!!

maintenant il faut qu'il demande une attestation d'authenticité au service des mines car il en aura besoin pour l'échange en France